

COMMUNE DE VILLEBERNIER

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 18 décembre 2018 à 20 h 00

Sous la présidence de Mme Christiane PELLETIER, Maire

Rapport d'activité 2017 de l'Agglomération Saumur Val de Loire :

Présentation faite par le délégué à l'agglo.

Ce rapport est disponible sur le site internet www.saumurvaldeloire.fr

Le conseil municipal n'émet pas d'observation sur ce rapport 2017.

SMBAA : Validation du linéaire du Réseau Stratégique du Territoire à Risque Inondation (RSTI)

Le conseil municipal valide le linéaire de 2 kms de cours d'eau et 1 km d'affluents soit 500 m pondérés pour le calcul de la cotisation RSTI.

Aménagement du Port Roux :

Convention de superposition de gestion pour le quai du Port Roux, afin que la commune puisse aménager la descente.

Choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre : Mr Villeret sur la base de 7.35 % des travaux.

Droit des sols : instruction des permis de construire

Changement de service instructeur.

Le conseil décide de reporter ce sujet au mois de janvier 2019

Lire et faire lire

Coût de 390 € pour 3 intervenants de novembre à juin pendant la pose méridienne.

Accord du conseil pour la signature de la convention. Activité inscrite dans le projet de territoire.

Ecopaturage :

Le conseil décide l'arrêt en décembre pour 3 mois le temps que la pâture se refasse.

ATSEM : Mme Emmanuelle BOUFFLET prendra ses fonctions à la rentrée scolaire de janvier 2019 en remplacement de Mme Christine MARTIN.

Bilan Téléthon 2018 : recette de 1 732.12 € reversée à l'AFM

Dates à retenir :

Vœux le 6 janvier 2019 à 10 h

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en application de l'article 56 de la Loi du 5 Avril 1984.

A Villebernier, le 20 Décembre 2018
Le Maire, Christiane PELLETIER.

